

que. Je veux insister auprès du ministre de l'Agriculture sur la nécessité de faire une concurrence plus vive pour le transport des produits exposés à s'avarier facilement. On le sait, les cultivateurs des anciennes provinces ont dû comprendre qu'il leur fallait cesser de cultiver le foin et les céréales pour l'exportation et élever des bêtes à cornes, des cochons et des moutons pour les exporter aussi bien que le beurre et le fromage.

Depuis deux mois, nous consacrons des jours entiers et des semaines complètes à discuter des questions dont la solution aurait dû être laissée aux provinces. Si on avait cédé aux nouvelles provinces de l'Ouest les terres et les minéraux, si on leur avait confié le soin de choisir leur régime scolaire et de délimiter leurs districts électoraux, les autres matières importantes qui relevent du parlement fédéral auraient été traitées plus à fond. Nous avons pourvu aux dépenses d'une commission du transport chargée de trouver les moyens de faire parvenir en bon état les produits périssables de notre sol sur les marchés de l'univers. Cependant, cette commission n'a pas encore pu soumettre à la Chambre un rapport de ses travaux. Il y a aussi une commission des chemins de fer. Ces commissions ont leur utilité, mais, bien que la commission des chemins de fer soit nécessaire et d'utilité publique, le gouvernement du jour ne lui fait pas sentir qu'elle doit accomplir son devoir et protéger les intérêts des expéditeurs. Pourquoi la commission du transport n'est-elle pas à l'œuvre ? A qui la faute ? N'y a-t-il rien à faire ? J'ai la ferme espoir que le Gouvernement dira aux commissaires d'entreprendre leur tâche sans tarder, de s'occuper du transport des produits périssables, car les cultivateurs canadiens perdent des millions de dollars faute d'un système frigorifique convenable à bord des transatlantiques. Nos produits périssables sont au nombre de nos exportations les plus précieuses et leur fabrication exige une grande habileté. Malgré tout le soin que les cultivateurs apportent à la fabrication du beurre et du fromage et à la culture des autres denrées périssables, ils ne peuvent espérer en retirer autant de profit qu'ils en retireraient, s'ils avaient les moyens voulus pour transporter leurs produits dans des compartiments froids de la fabrique au marché. Le transport du bétail et de ses produits exige beaucoup de soin. Nous pouvons avoir des syndicats agricoles, des écoles ambulantes d'industrie laitière des associations d'éleveurs, d'arboriculteurs fruitiers, des sociétés d'agriculture et d'horticulture à n'en plus finir, si nous n'avons pas les moyens de transport voulus nous ne pouvons espérer recueillir tout le fruit de nos efforts.

L'agriculture est la principale industrie du Canada. On estime à 500,000 le nombre des cultivateurs canadiens. La superficie des terres cultivées est de 30,000,000 d'acres. La valeur des récoltes au Canada, en 1904, a

été de \$363,000,000. La valeur des fermes, bâtiments et instruments aratoires était de \$1,500,000. Nos exportations en 1903-1904 ont été : produits agricoles du pays, \$37,138,875 valant ; animaux et leurs produits (canadiens), \$63,812,117, en tout \$100,950,992. Je demanderai au ministre de l'Agriculture de nous dire pourquoi après avoir exporté, l'an dernier, près de \$114,000,000 valant de produits agricoles, si ma mémoire est fidèle, nous n'en n'avons exporté que \$100,000,000, valant, cette année. Il nous dira, sans doute, que le Canada n'a pas exporté autant de blé en 1903-1904 qu'il en avait exporté l'année précédente. Mais, je lui répondrai que nous avions en abondance des produits périssables que nous aurions exportés, si l'on nous avait fourni les moyens de transport nécessaires.

Je désire insister auprès de la Chambre sur l'importance de cette question et je m'occuperai un instant de la valeur des produits périssables récoltés dans chaque province. L'île du Prince-Edouard renferme 5,000 acres de vergers où l'on voit surtout de jeunes pommiers, et 100,000 autres arbres fruitiers. La Nouvelle-Ecosse possède 35,000 acres de vergers et elle exporte annuellement, en moyenne, 500,000 barils de pommes. Au Nouveau-Brunswick, il y a 8,900 acres couverts de pommiers et d'autres arbres fruitiers. Un million de pommiers dont moins de la moitié ne portent pas encore, produisent déjà plus de 500,000 boisseaux de pommes. L'an dernier, dans la province de Québec, on a cueilli 2,025,113 boisseaux de pommes. L'Ontario renferme 500,000 acres couverts de pommiers et d'autres arbres fruitiers ; 7,551,639 pommiers d'âge à produire et 1,989,983 pommiers encore trop jeunes pour porter des fruits. D'après le bureau de l'industrie d'Ontario, la récolte, en 1904, a été de 43,659,413 boisseaux. En chiffres ronds, elle a rapporté 15,000,000 de barils de pommes, soit une moyenne d'un peu plus de 2 barils par pommier. Lorsqu'on réfléchit et qu'on considère que les exportations totales de pommes n'ont été que d'un peu plus de 1,500,000 barils et que les exportations probables de conserves de fruits et de pommes tapées ne se sont élevées qu'à quatre ou cinq cent mille barils, on s'aperçoit que quelque chose cloche. Dans Ontario, il y a aussi 811,725 pêcheurs de rapport, 470,772 jeunes pêcheurs qui ne portent pas encore, 2,620,036 vignes qui, en 1901, ont rapporté 23,156,478 livres de raisin, pour ne pas faire mention des baies, cerises, prunes, etc.

Si je cite ces chiffres, c'est uniquement dans le dessein d'attirer l'attention du ministère sur l'importance du sujet que je traite. Le recensement de 1901 démontre qu'il y avait au Canada 21,278,465 arbres fruitiers dont 15,000,000 de pommiers. Parmi ces derniers, il y en avait 6,304,402, soit 30 p. 100 environ, trop jeunes pour porter des fruits.

Si le ministre ne peut pas, à l'heure qu'il est, fournir les moyens de transporter ces